

Fiche d'inscription Enfants et Adolescents Saison 2020 - 2021



Renseignements

NOM *:		
Prénom * :		
Nom d'usage :		
Date de naissance * : / / soit : ans à la date d'inscription	PHOTOS	
Nationalité * :	(Fournir 1 photo d'identité	
Gaucher Droitier	35 x45mm, vous pouvez les imprimer vous-même	
NOM DU TUTEUR LEGAL* :	ou récupérer celle de l'année dernière)	
Prénom du tuteur légal *:	rannee demicre)	
Téléphone * :		
E-mail * :		
Adresse * :		
Code postal * :	champs obligatoires	
□ Nouvelle inscription : □ Je n'ai jamais pratiqué l'escrime □ J'ai déjà pratiqué l'escrim	ne (années)	
Je suis parrainé pour cette année 2020-2021 par : Nom :	·	
□ Réincription : je suis inscrit(e) au REC escrime pour la année consécutive	е.	
J'étais adhérent au REC Escrime en 2019 - 2020, je parraine un nouvel escrimeur pour cett	te année 2020 - 2021 :	
Nom:	e du parrainé :	
□ Si adhérent à la FFE en 2019-2020, votre n° de licence (quelque fut le club)		
La loi informatique et libertés définit les principes à respecter lors de la collecte, du traitement et de la conser garantit également un certain nombre de droits pour les personnes concernées.	vation de données personnelles. Elle	
Les détails relatifs au respect de votre droit à l'image et le Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD) se trouvent dans le formulaire annexe à nous retourner à la date de finalisation du dossier.		
Conformément à la loi « informatique et libertés », vous pouvez exercer votre droit d'accès aux données vous	us concernant et les faire rectifier en	
contactant : rec.escrime@gmail.com		
Cadre réservé à l'administration		
	idation : / /	
□ Cotisation : Espèces, somme :	e l'administration :	
Chèques, somme :		
Virements Bancaires, somme:		
□ Chèques Sport Bretagne, montant total : □ Chèques Vacances (ANCV), montant total :	€ (maximum 200€)	
□ Affiliation à SORTIR!	FICHE N°	
	FICHE N	
Dater et signer, précédé de la mention« lu et approuvé » (signature des parents ou du tuteur légal	pour les mineurs)	
	·	

Tarifs – Enfants et Adolescents (- de 16ans ou 16 ans en 2021)

Année complète: de Sept 2020 à Juillet 2021. Demi-Année: de Sept. 2020 à fin février 2021 ou de Janvier à Juillet 2021	Année complète	½ Année
Adhésion REC Escrime	154 €	94 €
Licence + Assurance à La FFE	56 €	
SOUS TOTAL	210 €	150€
Réduction familiale (non cumulable avec le parrainage)	-25 €	-15€
En 2020-2021, je parraine un nouvel adhérent, et j'économise (suivant la durée de son inscription)	-25 €	-15€
TOTAL = (à remplir par l'administration) TVA non applicable, article 293 B du CGI	€ + un chèque de caution de 150€ (non encaissé)	

Le port d'une tenue de sport et de gants est obligatoire pour la pratique de l'Escrime Le port d'un masque avant et après la séance est obligatoire

(évidement il sera à ôter pendant la séance)

Merci de respecter les gestes barrières

Réduction familiale (NOUVEAUTE 2019):

Deux ou plusieurs membres du REC Escrime appartenant à la même famille (époux, pacsés, conjoints, frères/sœurs, parents/enfants...) peuvent bénéficier d'une réduction familiale après vérification et validation d'un membre du bureau. Cette réduction n'est accordée que lorsque le lieu d'habitation est commun aux membres de la fratrie. Chacun des membres a le droit à une réduction comme explicité dans le tableau ci-dessus.

TYPES DE PAIEMENTS :

Le paiement de la cotisation annuelle ou semi annuelle comprend, non seulement, l'adhésion au REC Escrime (part variable suivant le tableau ci-dessus), mais aussi la licence auprès de la Fédération Française d'Escrime (part fixe).

Cette dernière comporte une assurance pour la pratique de l'escrime. La licence est nominative et valable dans tous les clubs et associations affiliés à la FFE. Le REC Escrime a aussi des accords avec d'autres structures du bassin rennais, en adhérant au REC Escrime, vous pouvez allez tirer dans d'autres structures, renseignez vous !

Pour vous acquitter du montant de la cotisation vous pouvez payer :

- En liquide (en un seul versement)
- Par chèque bancaire ou postal (maximum en 4 fois). Indiquez bien, sur chaque chèque, <u>la date d'encaissement voulue</u>. Pour des raisons pratiques, <u>celui-ci sera encaissé entre cette date et 15 jours après</u> afin de faire des dépôts groupés. <u>Le premier chèque ne doit pas être inférieur à 70€</u> (pour couvrir le montant de la licence FFE). Renseignez-vous auprès du membre du bureau qui valide votre inscription pour l'échéancier.
- Par chèque bancaire ou postal + le paiement d'un organisme comme : chèque région, dispositif Sortir I, chèque sport de la ville de Rennes, Comité d'Entreprise... A ce titre, des réductions peuvent être accordées (par exemple : suivant le quotient familial). Le REC Escrime fournit alors une ou des factures.
- Par virement bancaire ou postal (maximum en 2 fois). Pour des raisons pratiques, un calendrier de virements sera établi et nous vous demanderons de bien vouloir <u>confirmer chaque virement par un mail à</u>: <u>rec.escrime@gmail.com</u>. Le premier virement ne doit pas être inférieur à 70€ (pour couvrir le montant de la licence FFE). Le REC Escrime fournit alors une ou des factures.

Titulaire du compte : Rennes Etudiants Club Escrime - C/O Mr BARNAULT Stéphane -15 Av. Pierre DONZELOT 35700 RENNES

Domiciliation : CCM Rennes Jeanne D'Arc Thabor – Devises : EUR

 Banque
 Guichet
 N° de compte
 Clé RIB

 15589
 35130
 054407369
 40
 56

IBAN BIC

FR76 1558 9351 3005 4407 3694 056 CMBRFR2BXXX

Informations

POUR LES MINEURS:

Le REC Escrime est ouvert à toutes et tous. Il peut accueillir des personnes mineures. A partir de 12 ans et, suivant le niveau, l'élève mineur peut être intégré aux cours communs. Avant cet âge un groupe homogène, avec un encadrement particulier devra être mis en place. Ce groupe ne peut être constitué qu'à partir d'un nombre minimal de participants.

Pendant les cours les mineurs sont sous la responsabilité de l'équipe d'encadrants du REC Escrime. A l'extérieur de la structure, ceux-ci restent sous l'entière responsabilité des parents et tuteurs légaux.

PRÉINSCRIPTION:

Il est tout à fait possible de se préinscrire avant la date du premier cours, que ce soit pour une année entière ou une demi-année. Pour cela un dossier complet au niveau des documents doit être fourni au Bureau du REC Escrime, accompagné d'une avance <u>par chèque</u> d'un montant de **70€** sur la cotisation de l'année (ou demi-année) à venir.

Cette cotisation totale sera au tarif donné au tableau page 2. Elle sera à compléter à la rentrée ou au premier cours. Cette somme ne sera pas remboursée en cas de non-inscription définitive.

Pour remettre ce dossier, vous pouvez le transmettre par voie postale : REC ESCRIME C/O M BARNAULT 15 Avenue Pierre DONZELOT 35700 RENNES ou en main propre à un membre du Bureau.

Titulaire d'un Brevet de 1er secours (AFPS,	SST, PSC1): 🗆 Oui 🗆 Non
Personnes à contacter en cas d'urgence :	
NOM Prénom :	Téléphone :
NOM Prénom :	Téléphone :
Allergies/Remarques	
Acceptez-vous d'être hospitalisé aux urgence	es de l'hôpital le plus proche : □ Oui □ Non
 J'autorise le maître d'armes ou un mesures d'urgences nécessaires me cond 	membre du Bureau du REC Escrime à prendre, le cas échéant, le cernant ou concernant mon enfant.
J'ai bien pris note qu'en cas d'absence du n par un membre bénévole du Bureau du REC	naître d'armes, les enfants sont accueillis et qu'une animation est assuré Escrime diplômé fédéral.

CERTIFICAT MEDICAL:

Un certificat médical est indispensable pour la pratique de l'escrime sous toutes ses formes. La mention « compétition » n'est pas obligatoire.

Suite aux événements liés au COVID-19, TOUS les adhérents de l'année 2020-2021 doivent fournir un certificat médical de moins de 3 mois.

Pour les personnes nées avant ou durant l'année 1981 (40 ans ou plus en 2021), le Certificat médical « Vétéran » valable un an, est à télécharger sur le site de la FFE ou à récupérer auprès du Bureau, et à faire compléter par votre médecin traitant.

DISPOSITIF SORTIR!:

Avec **SORTIR!** Allez au cinéma pour seulement 3€, visitez les musées de Rennes gratuitement, allez à la piscine pour moins de 1 €... À vous de choisir maintenant entre les nombreuses activités proposées. http://www.sortir-rennesmetropole.fr/

SORTIR ! est aussi valable pour les **activités régulières** proposé par le **REC Escrime**. Le dispositif **SORTIR** ! prend en charge jusqu'à 70% du coût de l'adhésion (avec un maximum de **105** € **par an et par personne**).

<u>Dater</u> et <u>signer</u>, précédé de la mention « <u>lu et approuvé »</u> (signature des parents ou du tuteur légal pour les mineurs)

N'oubliez pas d'écrire lisiblement, de remplir et signer toutes les pages Page : 3/6

Informations diverses

Les cours d'escrime ont lieu les lundis et vendredis au gymnase du COSEC de Villejean et les mercredis à la salle du Cercle Paul Bert des Gayeulles à Rennes (voir ci-dessous).

Les cours d'escrime Moderne, olympique sportive et de loisirs ont lieu : les lundis de 21h à 22h et les vendredis de 18h à 19h30-

Les cours d'escrime Ancienne, de spectacle et artistique ont lieu : les lundis de 21h à 22h (en parallèle avec les cours d'escrime Moderne), les mercredis de 20h30 à 22h et de 19h30 à 22h les vendredis.

Ce calendrier des cours peut être amené à être modifié en fonction des événements et de l'affluence.

Les cours contiennent un moment d'échauffement, des fondamentaux, des exercices pratiques, des mises en application, des techniques acquises et une présentation du travail effectué.

Les échauffements ne sont pas obligatoires mais sont vivement conseillés.

Le REC Escrime ne pourra être tenu pour responsable d'un quelconque accident si les échauffements n'ont pas été effectués.

Le port d'une tenue adéquate (tenue et chaussures de sport, gants, ...) est obligatoire pour la pratique de l'escrime.

Le matériel fourni par le REC Escrime doit être considéré en tant qu'arme. Il est prêté pour la séance et nous vous demandons d'en prendre soin. <u>Un chèque de caution de 150 € vous est demandé en début d'année</u> pour couvrir, au besoin, les dégâts que vous infligeriez au dit matériel.

Il est à noter que toutes armes, en particulier vos armes personnelles, en dehors de la salle d'arme, doivent être transportées dans une housse et vous devez pouvoir fournir votre licence en cas de contrôles par les forces de l'ordre.

Dans le cas contraire, le REC Escrime ne pourra être tenu responsable en cas d'arrestation et poursuites par les dites forces de l'ordre.



RAPPEL DES PIECES JUSTIFICATIVES NECESSAIRES POUR UN DOSSIER COMPLET :

- Certificat médical (la mention « compétition » n'est pas obligatoire).
- 1 photos d'identité (vous pouvez l'imprimer vous-même ou réutiliser celle de l'année dernière)
- Chèque de caution de 150 € (ce chèque ne sera pas encaissé)
- Le règlement des frais d'inscription (suivant le moyen choisi).
- Ce présent dossier.
- Le formulaire « droit à l'image et RGPD »
- L'attestation d'activité régulière si vous demandez à bénéficier du dispositif SORTIR!

N'oubliez pas d'écrire lisiblement, de remplir et signer toutes les pages



Aide financière à la pratique d'activité régulière Attestation valable 1 mois (à compter de la date du cadre A)

Il est impératif que cette attestation soit complétée dans l'ordre : A - B - C

A - RENSEIGNEMENTS S	SUR L'ACTIVITE (cadre réservé à	la structu	re)
Nom de la structure : RENNES ETUDIANTS CLUB ESCRIME (REC ESCRIME)			
Adresse, CP et Ville :	C/O M BARNAULT 15 AVENUE PIERRE DONZELOT 35700 RENNES.		
Téléphone :	06.15.89.24.54 Mail:rec.escrime@gmail.com		
Atteste que Nom et Prénom :			
Né(e) le	demeurant		
Souhaite s'inscrire à l'activite	é ESCRIME (moderne et/ou artisti	que)	
Cachet de la structure, da	ite et signature:		Coût de l'inscription€
		N	lontant des coupons-sport€
	Coû	t après déc	duction des coupons-sport€
B DDISE EN CHADGE S	ORTIR ! (cadre réservé au CCAS	21	
	•	•	enéficier d'une aide du fonds SORTIR ! pour
l'activité mentionnée :			
Autres aides :		Auros	
	R!:		
Reste à charge à paver pa	ar la famille :	euros]
Date et Signature :			」 du CCAS:
3			
C - ATTESTATION D'INS	CRIPTION POUR LE REMBOURS	SEMENT A	LA STRUCTURE (cadre réservé à la structure)
Le responsable de la struct	ure :signée ci-dessus est définitivemen	at incorito à	Postvitá ·
			activite .
et a réglé la somme ci-dess ou règle selon l'échéancier			
	1 ^{er} règlement :		
	2 ^{ème} règlement :		
	3 ^{ème} règlement:		
Date et signature :		Cachet	de la structure :

IMPORTANT: Les règlements correspondent au montant de l'aide SORTIR! Les parties A-B-C doivent être dûment complétées; les attestations sont à adresser dans un délai de 4 mois

APRAS

6 cours des Alliés 35000 RENNES © 02.99.31.19.89

MAJ septembre 2017

Page: 5/6

COVID-19

CORONAVIRUS, POUR SE PROTÉGER ET PROTÉGER LES AUTRES



Se laver très régulièrement les mains



Tousser ou éternuer dans son coude



Utiliser un mouchoir à usage unique et le jeter



A l'extérieure de la salle Porter un masque chirurgical jetable



Vous avez des questions sur le coronavirus ?
GOUVERNEMENT.FR/INFO-CORONAVIRUS



0 800 130 000 (appel gratuit)

Mais aussi pendant / après les cours :

- Venir en tenue (en portant un masque, les vestiaires seront sans doute condamnés).
- Pas de poignés de main, pas d'embrassades.
- Venir avec sa propre serviette éponge, ses mouchoirs, ses gants,
- Venir avec sa propre gourde ou bouteille d'eau, ne pas la partager.
- Venir avec son stylo et émarger la feuille de présence au début du cours.
- Désinfecter le matériel avec le produit mis à votre disposition par le REC Escrime à la fin du cours.
- Venir avec un sac poubelle neuf pour mettre votre tenue d'escrime moderne dedans à la fin du cours (ne pas la mettre directement dans votre sac de sport).
- Venir avec un sac poubelle neuf pour mettre votre masque d'escrime moderne dedans à la fin du cours (ne pas le mettre directement dans votre sac de sport ou avec votre tenue).
- Mettre un masque en sortant de la salle.
- Respecter les consignes données par le Bureau et le Maître d'Armes.

La liste de présence, que vous émargerez à chaque début de cours, permettra de vous contacter si d'aventure un de nos adhérents devait être testé positif au COVID- 19.

Si vous-même êtes testé positif, merci de nous prévenir immédiatement que nous informions les adhérents présents sur les mêmes créneaux que vous. Il vous est demandé, alors, de ne pas vous présenter dans les salles du REC Escrime pendant 14 à 21 jours.

La liste d'émargement est conservée pendant un minimum de 28 jours.





http://www.rec-escrime.fr

Facebook / Instagram : REC ESCRIME Mail : rec.escrime@gmail.com





INFORMATIONS- RESPONSABILITE CIVILE DROIT A L'IMAGE - RGPD ET DONNEES PERSONNELLES

Règlement Général sur la Protection des Données (GDPR en anglais)

Cours gratuits d'initiation à l'escrime moderne/escrime artistique

En pénétrant dans les locaux et sur les salles d'armes du REC Escrime, vous reconnaissez assumer la responsabilité pour tout incident éventuel qui surviendrait lors de votre participation. Vous assumez, entre autres, la responsabilité et vous vous portez garant sur votre responsabilité civile pour les dommages que vous pourriez occasionner aux autres participants et aux biens de facon volontaire ou non.

Vous vous engagez à ne pas poursuivre les personnes physiques ou morales à l'initiative de cette manifestation ou autres bénévoles.

La découverte et l'initiation à l'escrime, sous toutes ses formes, est proposée par le REC Escrime au travers de 3 semaines de cours gratuits (soit un maximum de 9

seances).						
1ère semaine du	au	2 ^{ème} semaine du	au	3 ^{ème} semaine du	au	
					A remplir par l'adminis	tration

Ce formulaire est limité dans le temps, après 9 cours gratuits maximum (sur 3 semaines), votre dossier d'inscription doit être complet. Cette décharge vous permet de pouvoir vous essayer à l'escrime le temps que votre dossier soit complété et validé par le REC Escrime et la Fédération Française d'Escrime. L'obtention d'une licence FFE inclue une couverture par l'assurance sportive de celle-ci. Si d'aventure votre dossier était complet avant cette échéance, l'assurance FFE suppléante alors ce formulaire.

Au cours de ces entrainements, conformément aux nouvelles directives et au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD), vous donnez votre droit à l'image. Les photos, images, vidéo seront utilisées à des fins non commerciales sur tous types de supports pour promouvoir l'escrime, le REC Escrime et la dite manifestation.

- OUI, j'accepte de communiquer mes données personnelles au REC Escrime pour la bonne marche de ladite association. Le REC Escrime s'engage à ne conserver que temporairement ces données et de facon sécurisée.
 - Etant entendu que le REC Escrime n'en a pas la jouissance et ne pourra en aucun cas transmettre ou monnayer ces informations sans mon consentement explicite et écrit. A tout moment je pourrais faire valoir mes droits à la rectification, la suppression des dites données et en particulier faire valoir mon « droit à l'effacement ».
- OUI, j'accepte de céder mon droit à l'image pour la promotion de l'escrime et de l'association sous toutes ses formes et sur tous les supports. En vertu de la nouvelle loi informatique et libertés et le « RGPD », cette cession n'est plus illimitée dans le temps. A tout moment, je pourrais faire valoir mon « droit à l'effacement ».
- OUI, j'atteste avoir été informé par le REC Escrime des modalités régissant les points ci-dessus et en avoir compris la teneur, sans que pour autant mon droit à changer d'avis ne me soit refusé.

Si vous ne souhaitez pas voir votre image utilisée, veuillez en informer les organisateurs par e-mail à l'adresse suivante :rec.escrime@gmail.com.

Vous autorisez le Maître d'Armes ou un membre du Bureau du REC Escrime à prendre, le cas échéant, les mesures d'urgences nécessaires vous concernant ou concernant votre enfant.

COVID-19 : à défaut de certificat médical, j'atteste sur l'honneur ne pas avoir été malade ou testé positif au COVI-19 dans les 21 derniers jours qui précédent la signature de ce formulaire. Je m'engage à signaler, au plus tôt, aux instances du REC Escrime toutes modifications de cet état.

Pour les mineurs de moins de 16 ans à la date de signature de ce formulaire, ce cadre doit obligatoirement être rempli et cont responsable.	re signé par un tuteur légal ou un parent		
Nom et prénom du tuteur légal ou du parent responsable :			
En tant que : Père*Mère* Tuteur légal* (rayer les mentions inutiles)			
Atteste et confirme ce qui précède relatif aux droits personnels, aux données et leur utilisation pour le compte du mineur dont j'atteste avoir la responsabilité légale à ce jour.			
Je donne donc le droit à ce mineur de consentir et de s'engager à titre personnel en remplissant le formulaire ci-dessous.			
Je sous signé(NOM, Prénom)		
Date de naissance : soit ans à ce jour.	Fiche n°:		
Adresse postale			
Code postal :Ville :			
Téléphone / Portable :			
Téléphone / Portable :	@		

Nous vous souhaitons une bonne soirée

Le REC ESCRIME



CORONAVIRUS, POUR SE PROTÉGER ET PROTÉGER LES AUTRES



très régulièrement les mains



ou éternuer dans son coude



Utiliser un mouchoir à usage unique et le jeter



A l'extérieure de la salle Porter un masque chirurgical jetable



Vous avez des questions sur le coronavirus ? GOUVERNEMENT.FR/INFO-CORONAVIRUS



0800130000

(appel gratuit)

GESTES BARRIERES AU REC ESCRIME

(pendant et après les cours) :

- Venir en tenue (en portant un masque, les vestiaires seront sans doute condamnés).
- Pas de poignés de main, pas d'embrassades.
- Venir avec sa propre serviette éponge, ses mouchoirs, ses gants,
- Venir avec sa propre gourde ou bouteille d'eau, ne pas la partager.
- Venir avec son stylo et émarger la feuille de présence au début du cours.









- Venir avec un sac poubelle neuf pour mettre votre tenue d'escrime moderne dedans à la fin du cours (ne pas la mettre directement dans votre sac de sport).
- Venir avec un sac poubelle neuf pour mettre votre masque d'escrime moderne dedans à la fin du cours (ne pas le mettre directement dans votre sac de sport ou avec votre tenue).
- Désinfecter le matériel avec le produit mis à votre disposition par le REC Escrime à la fin du cours.
- Mettre un masque en sortant de la salle.
- Respecter les consignes données par le Bureau et le Maître



La liste de présence, que vous émargerez à chaque début de cours, permettra de vous contacter si d'aventure un de nos adhérents devait être testé positif au COVID- 19.

Si vous-même êtes testé positif, merci de nous prévenir immédiatement par e-mail ou par téléphone que nous informions les adhérents présents sur les mêmes créneaux que vous. Il vous est demandé, alors, de ne pas vous présenter dans les salles du REC Escrime pendant 14 à 21 jours.

La liste d'émargement est conservée pendant un minimum de 28 jours



Plus d'informations : 01 87 12 30 08 www.escrime-ffe.fr

